



La Présidence De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION
Communiqué de Presse
Mercredi 27 janvier 2021

Conséquences économiques et sociales des mesures sanitaires envisagées au niveau national

Le Conseil des ministres, réuni à Tubuai, fait état de son inquiétude devant la propagation du virus de la Covid au niveau mondial, alors que la pandémie reste contenue en Polynésie française.

La Polynésie française, malgré la réouverture des frontières, a mis en place un dispositif innovant qui a permis de limiter la propagation du virus par les touristes qui sont soumis à un double test. Par ailleurs, au niveau intérieur, les mesures sanitaires auxquelles est soumise la population ont permis de faire reculer la pandémie.

Le Conseil des ministres a évalué l'impact des mesures qui pourraient être prises au niveau national pour enrayer la propagation du virus. L'éventualité d'imposer des restrictions à la circulation des personnes entraînera des catastrophes économiques et sociales auxquelles la Polynésie française aura du mal à faire face.

D'ores et déjà, en plus des 12,2 milliards Fcfp budgétés en 2021 pour les mesures d'aides à l'emploi, l'impact sur le seul secteur du tourisme entraînera, pour préserver les emplois, un surcoût immédiat de 3 milliards Fcfp, sur trois mois, pour les mesures exceptionnelles pour l'ensemble des salariés du secteur, sans compter l'impact sur les comptes de la Caisse de prévoyance sociale (CPS). Mais le Conseil des ministres se préoccupe de la survie des entreprises touristiques qui sont déjà très affectées par la crise et des répercussions dramatiques sur l'ensemble de l'économie polynésienne, risquant de réduire à néant les efforts de redressement engagés depuis 2015.

Le Conseil des ministres reste bien entendu vigilant pour ce qui concerne la sécurité sanitaire des Polynésiens mais fait part de sa vive inquiétude sur les conséquences économiques et sociales des mesures qui pourraient être prises au niveau national.

-0-0-0-0-0-